

PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE SAINTE-FÉLICITÉ

Procès-verbal de la réunion ordinaire du conseil de la Municipalité de Sainte-Félicité du lundi 1^{er} juin 2026 tenue au lieu habituel des réunions.

À l'ouverture de la réunion à 19h30 sont présents les conseillers (ères) :

Lyne Robichaud
Normand Thibault
Guylaine Chouinard
Hilaire Dubé
Mario Chouinard

Absent : Raymond Pauzé

1. OUVERTURE DE LA RÉUNION

Après vérification du quorum, la réunion est officiellement ouverte sous la présidence du maire monsieur Alphé St-Pierre. Julie Bélanger, directrice générale et greffière-trésorière assiste également à cette réunion.

2. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

2026-06-01

Il est proposé par Guylaine Chouinard, appuyé par Lyne Robichaud et résolu unanimement que l'ordre du jour soit le suivant :

1. Ouverture de la réunion
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour
3. Acceptation du procès-verbal de la réunion ordinaire du 4 mai 2026
4. Recettes du mois et état de la caisse
 - Conciliation bancaire
 - Comptes à accepter
5. Rapport du maire sur les faits saillants
6. Débats :
 - 6.1 Octroi de contrat – Traitement de surface double sur le rang Taché Ouest
 - 6.2 Puits de l'édifice municipal
 - 6.3 Travaux municipaux
 - 6.4 Contrat de déneigement – Mandat FQM
 - 6.5 Entretien général de la municipalité
7. Correspondance
8. Varia
9. Période de questions
10. Levée de la réunion

3. ACCEPTATION DU PROCES-VERBAL DE LA REUNION ORDINAIRE DU 4 MAI 2026

2026-06-02

Il est proposé par Mario Chouinard, appuyé par Normand Thibault et résolu unanimement d'accepter, tel que rédigé, le procès-verbal de la réunion ordinaire du 4 mai 2026.

4. **RECETTES DU MOIS ET ÉTAT DE LA CAISSE**

Les recettes du mois totalisent 115 749,65 \$ réparties comme suit : taxes municipales 63 808,46 \$; permis émis 80,00 \$; don joueurs de cartes 3 500,00 \$; versement d'intérêts 2026 FQM Assurances 513,54 \$; photocopies 1,25 \$; enregistrement et médailles chiens 135,00 \$; location de salle 225,00 \$; remboursement 50 % porte enroulement - bar 1 127,25 \$; financement formation pompier 3 523,00 \$; vente timbres et revenus Postes Canada 3,30 \$; revenus carrières/sablières 1 151,85 \$; marcheurs 180,00 \$; partage de croissance point TVQ 41 501,00 \$. Le solde à la caisse populaire est de 233 073,82 \$.

CONCILIATION BANCAIRE

Conciliation bancaire du 31 mai 2026

Le solde au relevé de compte en date du 31 mai 2026	228 020,87 \$
Plus dépôt en circulation	5 067,95 \$
Moins chèques en circulation	1 489,90 \$
Moins erreur inst, financière – Taxes Ste-Félicité Matane	-717,32 \$
Total	230 881,60 \$
Solde au grand-livre avant ajustements	231 794,62 \$
Frais de banque / frais terminal paiement direct	44,49 \$
Frais de banque / frais spc	39,30 \$
Frais de banque / emprunt temporaire	781,48 \$
Frais de banque / frais d'utilisation	5,75 \$
Frais de banque / frais fixes d'utilisation	42,00 \$
Impact net des ajustements au grand-livre	-913,02 \$
Solde au grand-livre après ajustements	230 881,60 \$

2026-06-03 Il est proposé par Mario Chouinard, appuyé par Lyne Robichaud et résolu unanimement d'accepter la conciliation bancaire du 31 mai 2026.

COMPTES À ACCEPTER

Acceptation des dépenses incompressibles et des comptes à payer

Les comptes du mois sont présentés aux élus sous une forme permettant de distinguer les comptes payés au cours du mois, de même que les salaires nets versés et les remises de l'employeur.

Salaires nets versés : 11 014,41 \$ Comptes payés : 288,68 \$

2026-06-04 Il est proposé par Mario Chouinard, appuyé par Guylaine Chouinard et résolu unanimement que les comptes apparaissant à la liste suggérée des paiements du 1^{er} juin 2026, dont une copie a été remise aux membres du conseil et totalisant 99 190,40 \$ plus les dépenses incompressibles ci-haut mentionnés, tels qu'ils apparaissent au rapport détaillé remis à tous les membres du conseil, soient acceptés et autorisés pour paiement.

Je, soussignée, secrétaire-trésorière de la Municipalité de Sainte-Félicité, certifie qu'il y a des crédits disponibles prévus au budget permettant de procéder au paiement des comptes ci-haut mentionnés.

Date : 1^{er} juin 2026 Julie Bélanger, dir. gén. et gref.-très.

5. RAPPORT DU MAIRE SUR LES FAITS SAILLANTS

Monsieur St-Pierre présente les faits saillants du rapport financier et du vérificateur externe de l'exercice financier se terminant le 31 décembre 2025. Ce rapport sera diffusé sur le territoire de la municipalité par le biais d'un feuillet postal.

6. DÉBATS

6.1 OCTROI DE CONTRAT – TRAITEMENT DE SURFACE DOUBLE SUR LE RANG TACHÉ OUEST

ATTENDU QUE la municipalité a mandaté la Direction de l'ingénierie et infrastructure de la FQM pour effectuer la conception des plans et devis pour la réalisation d'un traitement de surface double sur une portion du rang Taché Ouest.

ATTENDU QUE la municipalité a procédé par appel d'offres public afin d'obtenir des soumissions pour la réalisation d'un traitement de surface double sur une portion du rang Taché Ouest.

ATTENDU QUE la municipalité a reçu les deux offres suivantes, le prix étant celui avec taxes incluses :

- Les Entreprises Bourget inc. 91 608,63 \$
- Groupe Colas Québec inc. 80 283,59 \$

ATTENDU QUE la Fédération québécoise des municipalités a analysé les soumissions et l'analyse démontre que Groupe Colas Québec inc. possède la soumission conforme la plus basse.

ATTENDU QUE la Fédération québécoise des municipalités recommande à la municipalité d'adjuger à Groupe Colas Québec inc. le contrat pour la réalisation d'un traitement de surface double sur une portion du rang Taché Ouest, conformément à la demande publique de soumission 532170252501.

2026-06-05 EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Mario Chouinard, appuyé par Guylaine Chouinard et résolu unanimement que la municipalité accepte l'offre de Groupe Colas Québec inc. au coût de 80 283,59 \$ taxes incluses pour la réalisation d'un traitement de surface double sur une portion du rang Taché Ouest.

6.2 PUITS DE L'ÉDIFICE MUNICIPAL

Monsieur St-Pierre mentionne la réparation d'un bris majeur au niveau du puits artésien de l'édifice municipal : tuyau du puits cassé et changement de la pompe submersible.

2026-06-06 Il est proposé par Hilaire Dubé, appuyé par Lyne Robichaud et résolu unanimement d'entériner les dépenses effectuées pour la réparation du bris au niveau du puits artésien de l'édifice municipal.

6.3 TRAVAUX MUNICIPAUX

On discute des travaux municipaux à venir.

6.4 CONTRAT DE DÉNEIGEMENT – MANDAT FQM

2026-06-07 Il est proposé par Guylaine Chouinard, appuyé par Mario Chouinard et résolu unanimement d'autoriser un mandat au service d'ingénierie de la FQM pour le contrat de déneigement des routes 2026-2029 soient la validation du document d'appel d'offres, la publication SEO et l'analyse des soumissions.

6.5 ENTRETIEN GÉNÉRAL DE LA MUNICIPALITÉ

Monsieur St-Pierre invite la population générale à optimiser l’entretien général de leur propriété par le nettoyage, le ramassage des débris de toutes sortes, l’entretien de leur cour extérieure et de leurs bâtiments. Ainsi, tous ensemble nous pourrions parvenir à maintenir une municipalité en beauté, attirante et agréable à y vivre.

7. CORRESPONDANCE

2026-06-08 Il est proposé par Lyne Robichaud, appuyé par Normand Thibault et résolu unanimement de prendre acte du bordereau de correspondance numéro 06-2026 du 1^{er} juin 2026.

8. VARIA

Aucun point ajouté.

9. PÉRIODE DE QUESTIONS

Des réponses ont été données aux questions posées.

10. LEVÉE DE LA RÉUNION

2026-06-09 Il est proposé par Mario Chouinard, appuyé par Normand Thibault et résolu unanimement que la réunion soit levée à 19h59.

Maire

Directrice générale et greffière-trésorière